

170. DEP. DES INTRERN
 No X
 1.
 D n 2. Janv. 84.

Muschätel le 30 Décembre 1883.

Monsieur Schenk,
 Chef du département fédéral de l'Intérieur
Berne.

Monsieur le Conseiller,

Je m'empresse de répondre à votre
 office du 27 Décembre, par lequel vous avez bien
 voulu me communiquer la note du Ministre Améri-
 cain, datée du 26 Décembre, et invitant le Conseil
 fédéral à se faire représenter par un ou plusieurs
 délégués à la Conférence internationale, que le
 Gouvernement des Etats-Unis convoque pour le 1^{er}
 Octobre prochain à Washington, dans le but de
 discuter et, si possible, d'arriver le plus d'un mé-
 dien initial commun, devant servir de point de
 départ général pour les longitudes et pour l'heure
 universelle.

En me communiquant cette dépêche,
 vous me faites l'honneur, Monsieur le Conseiller,
 de demander mon avis sur la question de
 savoir si la Suisse devrait prendre part à cette
 Conférence internationale de Washington. Déjà
 l'année dernière, lorsque vous avez bien voulu con-
 sulté la Commission géodésique sur la même ques-
 tion de l'unification des longitudes et des heures,
 introduites alors par le Gouvernement d'Italie
 qui avait communiqué aux Gouvernements les
 souss du Congrès géographique de Venise sur cette
 matière, le rapport de notre Commission concluait
 à la participation de la Suisse aux efforts qui se-
 raient tentés en faveur de l'unification des longitudes et
 de l'adoption



de l'adoption d'une heure universelle.

Depuis lors, la question a fait des notables progrès; l'étude scientifique préalable que nous avions recommandée dans notre rapport du 8 Octobre 1882, a eu lieu au sein de la Conférence de l'Association géodésique internationale de Rome; et, ainsi que vous avez pu vous en convaincre, Monsieur le Conseiller, par le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 20 Octobre dernier sur cette Conférence, elle a abouti à proclamer, avec une unanimité rare en pareilles matières, l'utilité et la possibilité de cette importante réforme; et, d'un autre côté, elle en a posé les bases scientifiques et pratiques dans une série de résolutions formelles résultant d'une discussion approfondie, dont j'aurais la satisfaction de vous faire parvenir les Comptes. Bientôt.

La participation de presque tous les pays civilisés à ces délibérations; l'unanimité qu'on est parvenu à établir sur tous les points essentiels du problème; et enfin, le fait que la Conférence de Rome n'était pas un congrès libre de savants, mais une réunion de délégués officiels des Etats, munis de directions de leurs Gouvernements et informés de leurs intentions, suffisent pour démontrer qu'il ne s'agit plus d'une vague tentative de réaliser un ancien "disideratum", légué par les siècles passés, mais que la question est mûre pour recevoir sa solution définitive par une entente formelle des Etats, dans une Conférence diplomatique, telle que les Etats-Unis la convoquent à Washington.

Du reste, M. Frelinghuysen, dans sa note circulaire aux ministres Américains, constate également que la plupart des pays ont accueilli favorablement le projet

le projet de la Conférence de Washington.

Dans ces conditions, la Suisse pourrait-elle s'abstenir, après avoir pris une part active, on peut même dire prépondérante, dans les travaux préparatoires?

La question de la participation de la Confédération à la Conférence de Washington me semble devoir être résolue affirmativement, pour des raisons tirées, d'une part, de l'utilité pratique directe que le progrès en question offre pour elle, et d'autre part, dictées par l'intérêt général politique, qui recommande à la Suisse, peut-être plus qu'à tout autre pays, de contribuer activement à toutes les tentatives d'étendre le domaine des ententes et des institutions internationales, d'un caractère d'utilité et de civilisation générale.

Sans vouloir répéter ici les considérations que j'ai développées dans mon Rapport à la Conférence de Rome, sur l'utilité scientifique et pratique de l'unification des longitudes et de l'adoption d'une heure universelle - qui du reste n'est plus contestée par personne, - qu'il me soit permis de montrer en quelques mots que cette dernière surtout a une importance particulière pour notre pays.

Sans doute, l'unification des méridiens n'a pas pour la Suisse le même intérêt que pour les grands pays maritimes; cependant, tout progrès utile à la sécurité et à la rapidité des relations et des communications commerciales, profitera aussi à la Suisse, laquelle, malgré sa situation au centre du continent, entretient des relations commerciales importantes avec les pays lointains de toutes les parties du monde.

Peu contre, l'unification des heures intéresse la Suisse autant que quelque pays que ce soit; car, si la faible étendue de notre pays dans le sens des longitudes,

nous

4)

nous a permis, depuis nombre d'années, d'introduire, avec succès et profit, l'heure nationale de Rome dans tout le pays, notre position centrale fait de nos lignes de chemins de fer et de télégraphes, le moyen de jonction et de transit pour les réseaux des principaux pays de l'Europe, et nous fait rencontrer ainsi à nos frontières jusqu'à six heures différentes: celles de Paris, de Berlin, de Francfort, de Munich, de Vienne et de Rome, avec lesquelles nos administrations des postes, des télégraphes et des chemins de fer sont obligés de compter, pour organiser les dépêches de transit, pour établir les horaires de raccordement avec ceux des pays voisins, et pour assurer le service régulier et non interrompu des trains internationaux. Or il n'est pas de spécialiste et de fonctionnaire, appelé à concourir à la direction des services de chemins de fer, de postes et de télégraphes, qui ne reconnaisse que la diversité des heures nationales qui se rencontrent à nos frontières, constitue une difficulté et un embarras sérieux pour l'organisation et le jeu régulier des communications internationales, et qui n'appellerait de tous ses vœux l'adoption d'une heure universelle pour le service de toutes les administrations de communication dans les différents pays.

L'utilité qui résultera de cette unification pour la Suisse, sera d'autant plus grande qu'elle est déjà traversée actuellement du Nord au Sud par la grande ligne internationale du Gothard, et qu'elle le sera prochainement par celle de l'Alberg, réunissant l'Est à l'Ouest.

La Suisse ayant ainsi un intérêt réel et pratique à l'adoption d'un méridien initial unique, et surtout à l'introduction d'une heure universelle, il paraît indiqué qu'elle doit continuer à coopérer activement à la réalisation

réalisation de ce progrès, en se faisant représenter
à la Conférence de Washington.

Mais cette conclusion me semble se justifier
encore davantage par des considérations politiques géné-
rales. En effet, la position honorable et prééminente
que la Suisse s'est acquise dans le développement
du droit et des institutions internationales qui caracté-
rise notre époque; l'heureuse initiative qu'elle a prise
pour plusieurs d'entre elles, et le rôle actif et par-
ticulièrement utile qu'elle a joué dans l'élaboration
et la réalisation d'autres organisations internationales;
la confiance unanime et flatteuse, avec laquelle les
autres Etats ont placé le siège de quelques-uns des
plus importants bureaux internationaux en Suisse; tous
ces faits constituent pour notre pays, non seulement un
titre d'estime et de considération auprès des Gouverne-
ments et des populations des autres Etats, mais ils
tendent de plus en plus à assigner à la Suisse un
rôle important dans le concert des nations civilisées,
dans lequel on doit reconnaître une nouvelle et précieuse
garantie pour son indépendance et sa neutralité.

A ce point de vue, il me semble que la
Suisse ne devrait se désintéresser d'aucune entreprise
d'un caractère international et d'une utilité générale
pour la civilisation, lors même que l'initiative pre-
mière serait venue d'autre part, et qu'elle tirerait
du progrès général qu'il s'agit de réaliser, un profit
direct moins évident que d'autres pays.

Bien qu'il ne m'appartienne pas d'in-
-sister sur les relations politiques de la Confédération
avec les autres Etats, qu'il me soit permis d'ajouter
certaines considérations générales auxquelles je tiens de toucher,
quelques motifs politiques qui se rapportent directement à la
question

question spéciale sur laquelle vous me faites l'honneur de demander mon avis. C'est la première fois que la Suisse trouve l'occasion de faire preuve, sur ce terrain international, de bon sens et de courtoisie vis-à-vis des Etats-Unis, qui-eux-ont choisi en 1891, la Suisse comme arbitre dans la question de l'Alabama. Si la Confédération voulait décliner l'invitation du Gouvernement Américain à la Conférence de Washington, dont l'initiative a été prise non seulement par le Président des Etats-Unis, mais par le Congrès lui-même, il est à prévoir que le peuple des Etats-Unis envisagerait ce refus comme étant peu en harmonie avec la tendance de préserver les liens entre les deux républiques, qui a inspiré l'établissement d'une légation Suisse à Washington; et, il y aurait à craindre que cette abstention de notre part vis-à-vis d'une entente internationale, patronnée par les Etats-Unis, ne compromette la réussite de la proposition faite récemment par le Conseil fédéral au Gouvernement de Washington, au sujet d'une convention, destinée à poser en principe l'arbitrage comme moyen de régler toutes les difficultés qui surviennent à l'étranger entre les Gouvernements.

D'un autre côté, je me permets d'attirer votre attention sur le point que l'Angleterre attache évidemment à voir aboutir cette entreprise. Elle ne pourra que nous savoir gré d'apporter notre concours à Washington dans le but de faire adopter généralement le principe de Grensich, dont le choix a été proposé et soutenu, dans la Conférence de Rome, par le délégué Suisse.

Enfin, vis-à-vis de la France, non seulement la Suisse, en se déclarant à Washington pour le principe

méridien de Greenwich, n'agirait point contre
 l'intérêt Français; - le Conseil fédéral a
 pu voir par mon rapport du 20 Novembre, et se
 convaincra encore davantage par les Comptes Rendus
 des délibérations de Rome, que l'opposition qui s'y
 est produite contre le méridien de Greenwich, est du
 fait de quelques Savants Français dont le chauvi-
 -nisme n'est nullement partagé par le Gouvernement,
 - mais au contraire, si le Conseil fédéral donnait
 pour instruction à son délégué d'insister particulièrement
 sur la 2^e résolution de la Conférence de Rome, en
 faisant dépendre l'adoption du méridien de Greenwich
 des mesures que l'Angleterre va prendre pour l'introduc-
 -tion plus effective du système métrique dans son em-
 -pire, il rendrait un service à la France qui, j'en
 suis sûr, sera apprécié par le Gouvernement de la Ré-
 -publique.

Pour toutes ces raisons, aussi bien Spéciales
 et techniques que politiques, je n'hésite pas à exprimer
 l'opinion, que la Suisse a tout intérêt à accepter l'in-
 -sistance des Etats-Unis à se faire représenter à la
 Conférence internationale de Washington.

Veuillez agréer, Messieurs les Conseillers,
 l'assurance de ma haute considération et de mon
 dévouement,

Dr. Ad. Birch.